

|                                                                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p style="text-align: center;"><b>ORDRE DU JOUR</b><br/><b>DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026</b></p> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

- Adoption du Procès-Verbal de la séance du 25 juin 2026 ;
- 1) Convention pour la fourniture d'eau potable à la Commune d'Égletons par le Syndicat du Puy des Fourches Vézère ;
- 2) Présentation du rapport annuel 2025 de la délégation de Service Public de l'eau potable ;
- 3) Présentation du rapport annuel 2025 de la délégation de Service Public de l'assainissement collectif ;
- 4) Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets - Année 2025 ;
- 5) Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de l'Assainissement Non Collectif - Année 2025 ;
- 6) Présentation du rapport annuel 2025 de la Délégation de Service Public du Centre Équestre ;
- 7) Institution de la Taxe de Vacance des Logements d'Habitation ;
- 8) Décision modificative n°1 Budget Principal ;
- 9) Décision modificative n°1 Budget de l'Eau ;
- 10) Modification des tarifs de l'eau ;
- 11) Convention de fourniture et de pose d'une borne de distribution d'énergie à l'Espace Ventadour avec la Fédération Départementale d'Électrification de la Corrèze ;
- 12) Tarification sociale des restaurants scolaires ;
- 13) Facturation des frais de scolarité aux communes sans école ;
- 14) Subvention exceptionnelle au CCS pour le cinéma l'Esplanade ;
- 15) Cession d'une partie du domaine public au profit de la SCI ZAVIYA ;

- 16) Versement d'un don de solidarité à la commune du Porge sinistrée par les incendies de l'été 2026 ;
- 17) Mise en place du Pass patrimoine au CDMA ;
- 18) Apprentissage en espaces verts aux services techniques communaux ;
- 19) Approbation du plan de formation commun à la Commune et au CCAS.
- 20) Utilisation du Service Public de l'Emploi Temporaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corrèze.

➤ Questions et informations diverses.

Le Maire,



Charles FERRÉ